

Le poème généthliaque à la croisée des convenances

Aline SMEESTERS

Chercheuse qualifiée du FNRS à l'UCLouvain (Louvain-la-Neuve, Belgique)
Institut des Civilisations, Arts et Lettres – centre GEMCA (Group for Early Modern Cultural Analysis)

L'adjectif grec γενεθλιακός (« relatif au jour de la naissance ») est appliqué dès l'Antiquité à des discours et des poèmes célébrant soit des naissances (par exemple la quatrième bucolique de Virgile, que Servius qualifie de *genethliacon*¹), soit, plus souvent, des anniversaires de naissance (de personnes d'âge variable ou même de défunts, comme c'est le cas dans le *Genethliacon Lucani* de Stace²) ; le γενεθλιακός est aussi théorisé comme discours d'anniversaire dans les traités rhétoriques grecs tardifs du pseudo-Denys d'Halicarnasse et de Ménandre le Rhéteur³. Chez les auteurs néo-latins des XVI^e et XVII^e siècles, à la faveur de la vogue immense que connaît la poésie de circonstance, la poésie généthliaque bénéficie elle aussi d'un développement remarquable, dans les deux veines mentionnées, celle de la naissance et celle de l'anniversaire de naissance – c'est la première qui nous retiendra ici⁴. Le poème généthliaque se présente à cette époque sous des formes très diverses : souvent un poème en hexamètres s'étendant sur environ 100 à 300 vers, sorte d'« epyllion » (mais le terme n'est pas familier des néo-latins) ou en tout cas de poème à la tonalité héroïque, ou encore de silve à la manière statienne ; mais le généthliaque prend aussi très régulièrement les habits de genres traditionnels, se coulant dans une bucolique, une élégie, une épigramme, une ode... Il s'agit donc d'un genre multiforme dans la pratique, que certains poéticiens néo-latins (notamment Jules César Scaliger et le jésuite Alessandro Donati) tentent de théoriser en rendant justice à sa multiplicité⁵. L'idée que je voudrais développer ici est la suivante : le modèle antique principal du généthliaque « de naissance » est la quatrième bucolique de Virgile (qui, à l'époque qui nous occupe, est lu en regard du commentaire de Servius, auquel s'ajoutent progressivement de nombreux commentaires humanistes). Or ce modèle a placé d'emblée le généthliaque sous le signe d'un tiraillement entre des exigences de convenance divergentes, un tiraillement qui va rester constitutif du genre et que les poéticiens des XVI^e et XVII^e siècles n'ont pas manqué de relever. En effet, la familiarité des humanistes avec l'*Art poétique* d'Horace les a convaincus de l'importance des règles de convenance régulant l'adéquation du discours poétique au genre

¹ Servius, *Comm. in Verg. Buc., Prooem.* et 4, 1.

² Stace, *Silves*, 2, 7. Les principaux autres exemples antiques de généthliaques d'anniversaire sont le discours Ἀπελλᾶ γενεθλιακός d'Aristide (discours 10, pour un élève de l'orateur) et le poème *Genethliacos ad Ausonium nepotem* d'Ausone (pièce de classement variable, pour son petit-fils). Le corpus des *Panegyriques latins* contient un *Genethliacos* de Mamertin à l'empereur Maximin, dont l'occasion célébrée reste obscure.

³ Pseudo-Denys d'Halicarnasse, Τέχνη ῥητορικὴ, chapitre 3 ; Ménandre le Rhéteur, Περὶ ἐπιδεικτικῶν, II, 8.

⁴ Sur le sujet, je me permets de renvoyer à l'ouvrage issu de ma thèse de doctorat (A. SMEESTERS, 2011a).

⁵ Les principales tentatives de théorisation du généthliaque (poétique mais aussi oratoire) entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle sont synthétisées dans A. SMEESTERS, 2011a, p. 22-43. Dans le domaine poétique, Jules-César Scaliger (sur lequel nous reviendrons ci-dessous) est le premier auteur, dans ses *Poetices libri septem* parus en 1561, à proposer une description théorique détaillée du poème généthliaque.

et au mètre pratiqué ainsi qu'aux personnages et situations évoqués⁶. Nous allons dès lors traquer la présence, aussi bien dans les compositions poétiques que dans les textes théoriques, des termes construits sur les racines *dec-*, *apt-* et *dign-*, qui sont les marqueurs traditionnels de la notion de convenance poétique et rhétorique⁷.

Le modèle de la quatrième bucolique de Virgile

On le sait, la quatrième bucolique célèbre la naissance d'un enfant censé ramener l'âge d'or sur la terre. Selon le commentaire de Servius, largement diffusé à l'époque humaniste, cet enfant serait Saloninus, le fils du consul Asinius Pollion⁸. Servius appelle la quatrième bucolique *Genethliacon Salonini*, ce qui fixe l'assimilation de cette bucolique au genre généthliaque.

Dès les vers d'ouverture, Virgile revendique et assume une légère disparité entre la forme poétique (celle des « Muses de Sicile », patrie de Théocrite, donc celle de la bucolique, genre humble par nature) et l'ambition de ce poème particulier :

*Sicelides Musae, paulo maiora canamus.
non omnis arbusta iuuant humilesque myricae.*

Muses de Sicile, élevons un peu nos chants : tout le monde n'aime pas les arbousiers et les humbles tamaris (trad. RAT, 1967).

Ce quatrième poème du recueil chantera donc des sujets plus élevés (*maiora*) que les précédents – mais un peu plus élevés seulement (*paulo*) : Servius souligne à cet endroit que, « quoique cette églogue s'écarte d'un poème bucolique, le poète lui intègre cependant quelques éléments qui conviennent [*apta*] à une telle œuvre »⁹. Et de fait, la couleur bucolique reste bien présente

⁶ Voir par exemple Horace, *A. P.*, 81 (l'iambe apte – *aptus* – au dialogue), 91-92 (il est choquant d'exposer un sujet tragique dans des vers dignes – *digni* – de la comédie : chaque chose doit tenir la place qui lui convient – *locus decens*), 119 (les personnages doivent être d'accord avec eux-mêmes – *sibi conuenientia* – en termes de rang, d'âge, de métier...). Le commentaire de Josse Bade à l'*Art poétique* horatien (Paris, 1503) formalise ces notions : Bade distingue trois types de *decorum* : des choses, des mots et des personnages (f. 5^r : *decorum [...] triplex est : rerum, uerborum et personarum*) ; il décrit le *decorum* propre à divers mètres (f. 7^v- 9^r) et insiste sur l'importance d'adapter les mots aux sujets (manchette f. 8^r : *uerba rebus aptanda*). Sur la notion de convenance dans la théorie poétique antique et néo-latine, voir V. LEROUX et E. SÉRIS, 2018, *passim* (spécialement p. 535 pour Horace et p. 553-554 pour Bade).

⁷ Voir la note précédente pour le domaine poétique. Dans la rhétorique antique également, le réseau lexical latin exprimant l'idée de convenance inclut les termes *aptum*, *decorum*, *decet* et *dignitas* (L. PERNOT, 2000, p. 140).

⁸ G. THILO, 1961, vol. III.1, p. 44, ad v. 1 : *Asinius Pollio, ductor Germanici exercitus, cum post captam Salonam, Dalmatiae ciuitatem, primo meruisset lauream, post etiam consulatum adeptus fuisset, eodem anno suscepit filium, quem a capta ciuitate Saloninum uocauit, cui nunc Vergilius genethliacon dicit*. Ce n'est pas le lieu ici de nous pencher sur les différentes identifications qui ont été proposées pour l'enfant de la bucolique. En général les commentateurs humanistes reprennent les explications de Servius, en précisant que la bucolique célèbre à la fois Saloninus, son père et l'empereur Auguste, et en ajoutant éventuellement que Virgile a appliqué à cet enfant des prophéties sibyllines qui annonçaient la naissance du Christ. Certains pensaient reconnaître plutôt dans l'enfant Marcellus, le fils adoptif de l'empereur (l'hypothèse est formulée par exemple dans le commentaire de Josse Bade, consulté dans : *Opera Virgiliana*, 1529, p. 56 : *Videtur autem non absurdum si de Marcello, Octauiae Augusti sororis filio, quem Augustus sibi adoptauit, intelligatur*. « Il ne semble pas absurde d'y voir une référence à Marcellus, le fils d'Octavie sœur d'Auguste, que ce dernier adopta »).

⁹ G. THILO, 1961, vol. III.1, p. 44, ad v. 1 : *licet haec ecloga discedat a bucolico carmine, tamen inserit ei aliqua apta operi : ergo non 'maiora', sed 'paulo maiora'*. Sur ce passage, voir aussi V. LEROUX et E. SÉRIS, 2018, p. 607.

au fil du poème, où il est question de chèvres et de troupeaux (v. 21-22), de champs de blé (v. 29), de vignes (v. 40), de taureaux (v. 41), de béliers et d'agneaux (v. 43, 45), ou encore du dieu Pan et de l'Arcadie (v. 58-59).

Virgile poursuit : *si canimus silvas, silvae sint consule dignae* (« si nous chantons les forêts, que les forêts soient dignes d'un consul »). Ce consul, selon l'interprétation servienne, est donc le père de l'enfant, Asinius Pollion. Certains commentateurs de la Renaissance expliquent avec ingéniosité comment des forêts peuvent représenter une matière digne de l'intérêt d'un consul : Ludovicus Coelius Rhodiginus (Lodovico Ricchieri) affirme ainsi, dans ses *Lectiones antiquae*, que les consuls romains avaient notamment la charge de l'entretien des forêts, qui fournissaient le bois nécessaire à la construction des navires¹⁰. Mais l'enjeu de la remarque virgilienne est évidemment aussi de rendre *un poème bucolique* digne d'un consul. Notons que le père en question n'est pas très présent dans la suite du poème : seules quelques allusions renvoient aux *facta parentis* (v. 26) ou aux *patriae uirtutes* (v. 17). C'est pourtant bien à l'aune de la grandeur présente du père que se mesure et se prédit la grandeur future de son fils ; et les *facta* et *uirtutes* de ce personnage, non moins que son statut prestigieux de consul, demandent un registre poétique approprié.

La question du *deceat* concerne aussi l'enfant lui-même, sujet central du poème et qui s'y trouve interpellé à plusieurs reprises. Dans son cas, la convenance ne se mesure pas par rapport à une position sociale, mais par rapport à un âge. Les deux *at* qui rythment la progression des manifestations de l'âge d'or, au début des vers 18 et 26, suivent la croissance du personnage central de la bucolique, dont est évoquée d'abord la petite enfance, ensuite l'âge de raison. Dans la première partie, Virgile semble soucieux d'adapter son propos, par endroits au moins, aux menus champs d'intérêts d'un bébé au berceau. Les manifestations de l'âge d'or associées aux premières années de l'enfant sont en effet en phase avec cet âge de la vie : des chèvres retournent spontanément au bercail avec leurs mamelles gonflées de lait (v. 21-22), des fleurs éclosent autour du berceau (v. 23)... Servius ne s'y trompe pas et note à plusieurs endroits comment le poète adapte son discours à son sujet enfantin : au vers 18, il remarque que le diminutif *munuscula* convient bien *in rebus minoris aetatis* ; au vers 21 (les chèvres aux mamelles gonflées), il note que rien ne convient mieux aux enfants que le lait ; enfin, à

¹⁰ Rhodiginus, 1517, p. 721 (livre 14, chapitre 5) : *Qua in parte scientissimus poeta morem respicit ueterem, quo consilibus siluarum et collium iniungebatur cura, ne compingendis nauibus materia unquam deesset. Quae sane prouincia minor dicebatur, ut a maioribus distingueretur, quas consulares dicebant.* (« Le très savant poète se réfère ici à l'usage antique de confier aux consuls le soin des forêts et des collines, afin que la matière nécessaire à la fabrication des navires ne manquât jamais. Cette charge était dite mineure, pour la distinguer des charges majeures qu'on appelait consulaires ». Scaliger notamment (1561, p. 9 = livre 1, chapitre 4) se fera l'écho de cette hypothèse, à laquelle il confère en outre une dimension polémique : *Nam etiam siluarum curam fuisse inter officia consulis memoriae proditum est [...] Id quod cum ab Senatu ad occupandam extorti consulatus auctoritatem decretum esset, post siluarum mentionem ait 'silvae sint consule dignae', ut quantum depressisset consulis dignitatem Senatus ad siluarum usque humilitatem, tantum suis uersibus nouaque materiae dignitate extollat ipse siluas ad fastigium consulatus.* (« En effet, la tradition rapporte que le soin des forêts a aussi figuré parmi les tâches des consuls [...] Comme cette décision avait été prise par le Sénat dans le but de donner une occupation à l'autorité disloquée du consulat, Virgile, après avoir mentionné les forêts, déclare : 'que les forêts soient dignes d'un consul', pour indiquer que, autant le Sénat avait rabaissé la dignité consulaire jusqu'à l'humilité des forêts, autant lui, par ses vers et la dignité nouvelle de leur matière, allait élever les forêts jusqu'au sommet du consulat »).

l'expression *blandos flores* du vers 23, il commente l'adjectif *blandos* en paraphrasant : « agréables, comme destinés à un enfant »¹¹. Ainsi que le résume le commentateur jésuite La Cerda, « puisqu'est chanté ici le généthliaque d'un tout jeune enfant, on trouvera dans ces vers de nombreux éléments enfantins, introduits avec un grand discernement »¹². En même temps, il faut souligner que ces éléments enfantins ne s'intègrent pas dans des scènes familiales, mais au contraire dans des scènes exceptionnelles (en raison de la spontanéité que revêtent l'éclosion des fleurs, le retour des chèvres) et qui ont dès lors valeur de présages. Le passage à l'âge de raison (v. 26-27 : *at simul poteris legere... et cognoscere...*) est par contre marqué par des signes liés à la maturation, à la production de fruits (des moissons (v. 28), des raisins sur les vignes (v. 29)...). L'enfant, glorieux rejeton de Jupiter (*magnum Iouis incrementum*, v. 49), se dirige ainsi peu à peu vers des *magnum honores* (v. 48) qui lui sont prédits par les Parques (v. 46-47).

Les quatre derniers vers (vers 60-63), avec leur célèbre interpellation au nouveau-né¹³, ont suscité beaucoup de débats, à la fois en termes d'établissement du texte¹⁴ et en termes d'interprétation. Trois questions principales se posent aux commentateurs. Premièrement, est-ce l'enfant et/ou ses parents qui sourient¹⁵ ? Deuxièmement, dans le cas où (pour l'un des vers concernés au moins) le sourire est attribué à l'enfant, faut-il y voir une manifestation naturelle à cet âge, ou au contraire, en insistant sur la précocité de ce sourire, un signe exceptionnel et un présage ? Dans le premier cas, ce motif relèverait simplement d'un discours adapté à l'enfance ; dans le second, il contribuerait à élever le poème à une dimension héroïco-prophétique. Le commentaire de Servius au vers 60 permet en fait les deux interprétations (je souligne) :

*RISU COGNOSCERE MATREM] Alludit ad id quod factum est. Et rem naturalem ait : sicut enim maiores se sermone cognoscunt, ita infantes parentes risu se indicant agnoscere. Ergo hoc dicit : incipe parentibus arridere et eis spe ominis boni detrahere sollicitudinem, ut et ipsi tibi arrideant*¹⁶.

¹¹ G. THILO, 1961, vol. III.1, p. 47, *ad* v. 18 : *MUNUSCULA] bene in rebus minoris aetatis usus est diminutione* ; p. 48, *ad* v. 21 : *IPSAE LACTE D. REFERENT] quid enim est aptius infantibus lacte ?* ; *ad* v. 23 : *BLANDOS] iucundos, ut puero.*

¹² La Cerda, 1608, p. 75 : *Cum hic cantetur huius infantuli genethliacon, plurima hic infantilia inuenies ex magno iudicio.*

¹³ « *Incipe, parue puer, risu cognoscere matrem : / matri longa decem tulerunt [ou : tulerint] fastidia menses. / Incipe, parue puer : cui [ou : qui] non risere parentes [ou : parenti], / nec deus hunc [ou : hos] mensa, dea nec dignata cubili est* ».

¹⁴ Au vers 61, si la plupart des éditions optent pour *tulerunt*, certaines (par exemple celle des *Bucolica Vergiliana*, 1516) préfèrent la forme *tulerint* (au subjonctif parfait), attestée dans certains manuscrits, et autorisée par la remarque de Servius « *alii abstulerint legunt* ». Au vers 62, la tradition manuscrite donne la leçon *cui* (ou *quoi*), tandis qu'une citation de Quintilien atteste le nominatif pluriel *qui*. Dès les éditions de la Renaissance, les avis sont partagés : si la plupart éditent *cui*, on trouve *qui* par exemple chez La Cerda. Par contre, aucune édition consultée des XVI^e et XVII^e siècles ne corrige le cas de *parentes* (le mot est interprété soit comme nominatif sujet de *risere*, avec *cui* comme complément, soit comme accusatif complément de *risere* (dans une construction transitive), dont *qui* est alors le sujet, soit encore comme vocatif – cette dernière hypothèse, moins convaincante, est due à Politien, *Miscellaneorum centuria I*, chap. 89). La conjecture *qui non risere parenti* semble remonter à Johannes Schrader (1722-1783), qui proposa également de corriger *hunc* en *hos* au vers 63. L'établissement de ces vers fait couler de l'encre encore aujourd'hui ; je me contenterai de citer l'article de Silvia Ottaviano (responsable de la récente réédition du texte dans la Bibliotheca Teubneriana en 2013) : S. OTTAVIANO 2016.

¹⁵ La question est liée à l'ambiguïté syntaxique du vers 60 (l'ablatif *risu* n'est pas spécifié par un déterminant possessif ou un complément du nom) et au problème d'établissement du vers 62 (voir ci-dessus).

¹⁶ G. THILO, 1961, vol. III.1, p. 52-53, *ad* v. 60.

RECONNAÎTRE SA MÈRE EN SOURIANT] Il fait allusion à ce qui est arrivé. Et il parle *d'une chose naturelle* : en effet, alors que les grands se connaissent en parlant, c'est par le sourire que les jeunes enfants indiquent qu'ils reconnaissent leurs parents. Il dit donc ceci : commence à sourire à tes parents et, en leur donnant l'espoir d'un *heureux présage*, délivre-les de leurs craintes, afin qu'eux aussi te sourient.

Les choses sont encore compliquées par le fait qu'un peu plus haut, Servius a affirmé que Saloninus aurait effectivement souri dès sa naissance avant de mourir prématurément – son sourire aurait donc été, en l'occurrence, un présage de malheur¹⁷. Les commentateurs humanistes développent différentes stratégies pour donner de la cohérence au texte de Virgile, en remettant éventuellement en cause le témoignage de Servius : certains retiennent que Saloninus est bien mort mais sans avoir souri¹⁸, d'autres rejettent l'information du décès en faisant remarquer qu'un poème prophétique pour un enfant mort prématurément aurait été intempestif¹⁹. Lorsque les commentateurs donnent au sourire précoce une valeur de présage, c'est en général pour en faire un présage positif, avec d'autres témoignages antiques à l'appui (notamment celui de Pline l'Ancien selon qui Zoroastre aurait souri dès le jour de sa naissance²⁰).

La dernière question qui fait débat est celle de l'identification du dieu et de la déesse du vers 63, dont Virgile dit qu'ils pourraient ne pas juger l'enfant digne de leur table et de leur lit. Différents dieux ont déjà été évoqués précédemment par Virgile au cours du poème, notamment Lucine et Apollon au vers 10, les Parques aux vers 46-47 et Pan aux vers 58-59. Cette liste inclut donc une déesse associée spécifiquement à l'enfance (*Lucina*, qui peut être, comme le rappelle Servius, identifiée à Diane ou à Junon), un dieu olympien, des déesses du destin et une divinité bucolique. Servius interprète la fin de la bucolique comme une allusion érudite au dieu Vulcain, trop laid pour bénéficier d'un sourire de sa mère Junon, et qui aurait été chassé du ciel,

¹⁷ G. THILO, 1961, vol. III.1, p. 44 : *Quem [= Saloninum] constat natum risisse statim, quod parentibus omen est infelicitatis : nam ipsum puerum inter ipsa primordia perisse manifestum est.*

¹⁸ Par exemple Mancinelli dans *Opera Virgiliana*, 1529, p. 63 : *INCIPE PARVE PUER] Ad Saloninum reuertitur, exhortans illum ut matri adrideat [...] eritque etiam omen optimum. Scribit enim Plinius lib. 7 cap. 17 risisse eodem die quo genitus esset unum accepimus hominem, Zoroasten [...] Ille autem nec cognouit, nec risit unquam, quoniam paulo post ortum obiit. TULERINT] Abstulerint, si riseris : nam uitae longioris omen esset.* (« COMMENCE, PETIT ENFANT] Le poète s'adresse à Saloninus, l'exhortant à sourire à sa mère [...] ce qui sera aussi un excellent présage. Pline écrit en effet, au livre 7, chapitre 17, qu'un seul homme est connu pour avoir souri le jour même de sa naissance, Zoroastre. [...] Mais cet enfant-là n'a ni reconnu, ni jamais souri [à ses parents], puisqu'il est mort peu de temps après sa naissance. PORTERAIENT] Emporteraient au loin, si tu riais : car cela aurait été le présage d'une plus longue vie »).

¹⁹ Par exemple Valens Guellius (Germain Vaillant de Guelis), 1575, p. 20 : *Certe et hoc loco facile in Nannii sententiam descendo Seruium explodentis, ut commentum infortunato et inauspicato omine Saloninum in suo ortu et risisse et occidisse, tum quod Zoroastae natalitia lethale in infantibus signum esse refellant, tum quod scriptum hoc mortuo Salonino genethliacum intempestiuum et ridiculum uideretur.* (« Assurément, à cet endroit, je me rallie volontiers à l'avis de Nannius qui réfute Servius et l'accuse d'avoir inventé le fait que Saloninus, lors de sa naissance, aurait souri en donnant un présage infortuné et funeste et serait ensuite mort : d'une part, la naissance de Zoroastre dément le fait que [le sourire] soit un signe de mort chez les nouveaux-nés ; d'autre part, ce génethliaque composé pour un Saloninus décédé semblerait intempestif et ridicule »).

²⁰ Pline, *Histoire naturelle*, VII, 16, 72 : *Risisse eodem die quo genitus esset unum hominum accepimus Zoroastren.* La Cerda, 1608, p. 85 donne de nombreuses autres citations antiques (de Catulle, Némésien, Stace, Martial...) sur le sourire des nourrissons, qui lui permettent d'affirmer que « le fait que les enfants sourient à leurs parents était considéré chez les anciens comme un bon présage » (*ridere pueros ad parentes suos habitum ueteribus pro bono omine*).

exclu de la table de Jupiter, et méprisé par Minerve lorsqu'il l'aurait demandée en mariage²¹. Le dieu et la déesse du vers 63 devraient donc être identifiés à Jupiter et Minerve, et le poème serait clos par la perspective, offerte à un jeune mortel, de bénéficier d'honneurs divins²².

Ange Politien dans ses *Miscellanea* (première centurie, chapitre 89)²³ propose toutefois une interprétation toute différente, et souvent citée²⁴ : le dieu et la déesse seraient le *Genius* et la *Iuno* attribués à chaque enfant comme protecteurs au moment de sa naissance, et qui ne jugeraient pas dignes de vie les enfants qui ne souriraient pas²⁵. La table, remarque Politien, convient bien au *Genius* à qui l'on a coutume de verser du vin ; quant au lit de la *Iuno*, il s'agirait d'une référence à l'usage de dresser un lit à Junon Lucine dans l'atrium lors des naissances d'enfants nobles²⁶. Politien note par ailleurs que le rire est le propre de l'homme, et chez lui un signe de vitalité. Dans le même chapitre enfin, l'humaniste présente une série de divinités antiques mineures spécifiquement dédiées à la protection de la petite enfance : Educa, déesse de la nourriture, Potina, déesse de la boisson et Cuba, déesse du sommeil, ainsi que Pilumnus et Pitumnus, des dieux conjugaux à qui étaient également dressés des lits en cas de naissance. Il est frappant de constater que les développements érudits de Politien ont trouvé leur chemin jusque dans les libertés poétiques d'une traduction française renaissante de la quatrième bucolique, celle de Richard le Blanc en 1555, qui rend ainsi les derniers vers : « Genius Dieu reiette de sa table / Cil, à qui ris n'ont montré delectable / Le père et mère : et Cuba la deesse / pour le coucher n'use point de largesse »²⁷.

On voit donc qu'en fonction des réponses données aux trois questions évoquées, les derniers vers de la bucolique sont soit entièrement rattachés au monde de l'enfance (un monde plein de charme et de sourires mais aussi de fragilité, et qui bénéficie de ses propres dieux

²¹ G. THILO, 1961, vol. III.1, p. 62, ad v. 63 : *sicut Vulcano contigit, qui cum deformis esset et Iuno eo minime arrisisset, ab Ioue est praecipitatus in insulam Lemnum. Illic nutritus a Sintiiis, cum Ioui fulmina fabricasset, non est admissus ad epulas deorum. Postea cum rogaret ut uel Mineruae coniugium sortiretur, spretus ab ea est : unde diuinos honores non meruit, ad quos aut per conuiuium numinum, aut per coniunctionem uenitur dearum.*

²² Comme l'explique aussi Gorraeus, 1554, p. 71 : *Qui autem inter deos adscribebantur, deorum lecto et mensa digni iudicabantur. Quare Virgilius lib. 1 Aeneid. dixit : Tu das epulis accumbere diuum.* (« Ceux qui étaient admis aux rangs des dieux, étaient jugés dignes du lit et de la table des dieux. C'est pourquoi Virgile dit, au livre 1 de l'*Énéide* : C'est toi qui me donnes le droit de m'asseoir aux banquets des dieux » (la référence est à Virgile, *Énéide*, I, 79, où Éole s'adresse à Junon)).

²³ Politien, 1533 [1^e édition : 1489], p. 672-675. Sur ce chapitre, voir OTTAVIANO 2011 (spécialement p. 527-530), qui propose également une édition du texte latin de Politien (p. 534-537).

²⁴ Par exemple, l'édition accompagnée de scholies et de notes de Philippe MÉLANCHTHON et d'Eoban HESSE (1544, fol. 9^v) indique en marge de ces vers : *Politianus docet per Deum Genium et per Deam Iunonem esse intelligendam* (« Politien enseigne que par dieu, il faut entendre le Génie, et par déesse, la Junon »).

²⁵ Politien, 1533, p. 674 : *hoc est, nec Genius, nec Iuno uitalibus auris dignum putauere hunc, ex illis qui non risere [...] Credebatur enim habere quisque suum deum suamque deam, hoc est suum Genium suamque Iunonem uitae praesides* (« c'est-à-dire : ni le Génie ni la Junon n'ont jugé digne des brises vitales celui qui est du nombre de ceux qui n'ont pas souri [...] On croyait en effet que chacun avait son dieu et sa déesse, c'est-à-dire son Génie et sa Junon, comme protecteurs de sa vie »).

²⁶ *Ibidem* : *Mensa enim Genio conuenit, ut : funde merum Genio ; Iunoni lectus. Quod Iunius quoque Philargyrius docet, hunc ipsum ita interpretans locum. Pueris, inquit, nobilibus editis, in atrio Iunonis Lucinae lectus ponitur, Herculis mensura.* (« La table en effet convient au Génie, comme dans l'expression : verse du vin à ton Génie [= PERSE, *Satires*, II, 3] ; et le lit à Junon. C'est ce qu'enseigne aussi Junius Philargyrius [= commentateur tardo-antique de Virgile, dont le commentaire conservé à la quatrième bucolique se limite à l'unique phrase citée par Politien] dans son interprétation de ce même passage. Quand des enfants nobles voient le jour, dit-il, un lit de Junon Lucine, de la taille d'Hercule, est placé dans l'atrium »).

²⁷ Cl. MAROT – R. LE BLANC, 1555, fol. 16^r.

tutélaires), soit au contraire reliés à la tonalité héroïco-prophétique du poème et à la proximité avec les grands dieux dont l'enfant jouira quand il aura grandi.

Pour conclure sur ce texte, retenons que la 4^e bucolique de Virgile joue sur trois exigences de convenance différentes : par rapport au genre préexistant dans lequel vient se couler le généthliaque (l'humble bucolique), par rapport au statut social du père de l'enfant (un consul), et par rapport au jeune âge de l'enfant qui est l'objet du poème. En général, dans les explications des commentateurs, c'est surtout la matière (les sujets, les motifs) du poème dont la convenance est jaugée (de grands sujets *vs* un poème bucolique, des forêts *vs* un poème adressé à un consul, le lait *vs* un poème adressé à un enfant...); dans un cas, il est question aussi d'une forme lexicale (le diminutif *munuscula*). Retenons enfin que l'identité des dieux convoqués peut jouer un rôle dans ce jeu de convenances : Pan pour une bucolique, Apollon, Jupiter et les Parques pour de grands hommes et de grands destins, Lucine et les divinités mineures de l'enfance pour un nourrisson...

Théories néo-latines du généthliaque : Scaliger et Donati

Le chapitre que Jules César Scaliger, dans ses fameux *Poetices Libri septem* de 1561²⁸, consacre au généthliaque (livre 3, chapitre 101)²⁹ est divisé selon une liste de *capita* et de *loci communes*, c'est-à-dire de motifs thématiques que le poète pourra traiter – nous sommes en effet au livre 3 de la *Poétique*, consacré aux sujets (*res*) de la poésie et des genres poétiques³⁰. Pour chacun des motifs proposés, Scaliger montre par quelques exemples comment il peut être démultiplié, à la fois grâce aux techniques d'*inuentio* rhétorique (notamment le recours aux « peristaseis », c'est-à-dire les lieux de l'invention qui répondent à la liste traditionnelle de questions *quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando* ?)³¹ et grâce à des détails tirés de l'érudition (littéraire, historique, mythologique, philosophique, philologique...). Les motifs et sous-motifs énumérés par Scaliger semblent d'origine variée : certains peuvent être reconduits aux modèles poétiques de Virgile et de Stace, d'autres à la description du discours généthliaque proposée par le rhéteur grec connu comme le pseudo-Denys³², d'autres encore semblent tirés de ses lectures diverses et de ses propres conceptions poétiques.

Les deux *primaria capita*, selon le poéticien, sont d'une part les parents et ancêtres (les *maiores*, dont le poète pourra retracer la généalogie et les hauts faits, *stemma* et *res gestae*), d'autre part les espoirs procurés par l'enfant. Ce dernier n'est ici pas tant envisagé en tant qu'enfant, qu'en ce qu'il laisse présager pour sa vie adulte future – une vie mesurée à l'aune des accomplissements du passé familial : Scaliger précise en effet que le thème des *spes* permettra de comparer les *uirtutes* passées avec celles à venir³³. Même si la notion de

²⁸ Scaliger, 1561 ; édition moderne : L. DEITZ *et al.*, 1994-2011. Sur la *Poétique* de Scaliger, voir surtout : Cl. BALAVOINE – P. LAURENS, 1986 ; L. DEITZ, 2001 ; D. MARSH, 2004 ; V. LEROUX, 2018.

²⁹ Édition de 1561, p. 155-156 (le chapitre y est numéroté par erreur 102) ; édition de L. DEITZ, tome III, 1995, p. 100-105. Sur ce chapitre, voir A. SMEESTERS, 2011a, p. 22-27 et A. SMEESTERS, 2015.

³⁰ Comme Scaliger l'annonce dans ses chapitres programmatiques, II, 1 et III, 1.

³¹ L. PERNOT, 2000, p. 290.

³² Pseudo-Denys d'Halicarnasse, *Ars rhetorica*, chapitre 3 (édition du texte grec : H. USENER – L. RADERMACHER, 1965, p. 266-269).

³³ Scaliger, 1561, p. 155 : *Duo tamen primaria capita : alterum a maioribus, alterum a spe ipsius infantis. Multae utriusque peristaseis. Neque enim stemmata aut res gestae sine locis, in quibus amoenissima poeseôs*

convenance n'est pas explicitement convoquée par Scaliger, en filigrane se lit l'exigence de produire un texte qui soit à la hauteur du statut et de la réputation de la famille de l'enfant.

Les autres *capita* et *loci* développés par Scaliger sont, par ordre de présentation : les oracles, augures et rêves prophétiques ; le jour, le moment et la saison de la naissance ; les *numina* (d'abord les dieux liés à la naissance, ensuite les dieux dont la naissance est digne de mémoire) ; et enfin le concept même de génération. Une partie du passage consacré aux dieux de la naissance nous intéresse particulièrement car on y lit, de manière plus explicite, une autre exigence de convenance, celle qui concerne le mètre pratiqué – certains mètres étant jugés plus ou moins appropriés à l'invocation de telles ou telles divinités. Voici les lignes en question :

Plurima in ore Lucina, et Parcae in carmine heroico. Si lyricum pangis, ad amoeniuscula potes te dimittere, atque etiam ad inferiora, si hendecasyllabos canis. Ex Varrone et Gellio educere potes minora numina, qualis Morta, Edusa, Potina. Omnino uero Genium celebrabis, quippe nascentibus nobis suus cuique datur.

Il sera beaucoup question de Lucine et, dans le poème héroïque, des Parques. Si l'on compose une ode, on pourra s'abaisser à de petites divinités³⁴ charmantes, et même inférieures, si l'on écrit en hendécasyllabes. On pourra aller chercher chez Varron et Aulu-Gelle des divinités mineures, comme Morta, Edusa, Potina. De toute façon, on célébrera le Génie que chacun d'entre nous reçoit à sa naissance.

Scaliger suppose donc une convenance entre les mètres héroïques et l'évocation des Parques, déesses du destin, tandis que les mètres lyriques et hendécasyllabes seraient mieux adaptés aux dieux « mineurs », « inférieurs » et « charmants » de la petite enfance (Edusa est une variante de l'Educa, déesse de l'initiation à la nourriture, mentionnée par Politien, et Potina déjà rencontrée est la déesse de la boisson³⁵ ; Morta, avatar des Parques³⁶, ne semble avoir sa place ici qu'en raison de la rareté de cette appellation). Le Génie ainsi que probablement Lucine (si l'on accorde une valeur forte à la virgule qui suit ce mot dans l'édition de 1561) sont par contre des dieux tellement appropriés au thème du généthliaque qu'ils peuvent, semble-t-il, apparaître quelle que soit sa forme métrique.

Le dernier « dieu de la naissance » cité par Scaliger, formant la transition avec le point suivant, est Apollon Genitor ; Scaliger enchaîne ensuite avec les naissances mythiques

diuerticula saepe reperiuntur, neque spes sine comparatione uirtutum praeteritarum cum futuris. « Il y a deux sujets principaux : l'un se tire des ancêtres, l'autre de l'espoir procuré par l'enfant lui-même. Chacun des deux permet de nombreux développements circonstanciels. Car les généalogies et les hauts faits incluent nécessairement des lieux, qui offrent souvent l'occasion de charmantes digressions poétiques ; quant aux espoirs, ils incluent la nécessairement la comparaison des vertus passées avec celles à venir ».

³⁴ Je restitue *numina*, dans la mesure où le mot *numen* a été introduit dans la phrase précédant notre extrait (au sujet de Pomone, divinité de l'automne) et où le pluriel *numina* accompagné de l'adjectif *minora* revient dans la phrase suivante. C'est également ainsi que l'interprète L. DEITZ (tome III, 1995, p. 103), qui traduit : « etwas freundlicher anmutender Gottheiten ».

³⁵ Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina*, II (*De honestis et noue ueterum dictis*), 108, *sub uerbo Edusa* (édition W.M. LINDSAY, 1964, p. 155) : *Edusam et Potinam deas praesides uult haberi liberorum Varro Cato uel de liberis educandis : 'cum primo cibo et potione initiarent pueros, sacrificabantur abedulibus Edusae, a potione Potinae nutrici'*. (« Varron, *Caton ou de l'éducation des enfants*, affirme qu'Edusa et Potina sont tenues pour des déesses protectrices des enfants : 'dès que l'on initiait les enfants à la nourriture et à la boisson, on sacrifiait en aliments à Edusa, en boisson à Potina la nourrice' »).

³⁶ Aulu-Gelle, 3, 16, 11 explique que la forme Morta est une traduction du grec Moira, prise à tort par certains auteurs pour le nom d'une des trois Parques.

d'Apollon, de Jupiter, de Liber pater et enfin de Cupidon. Si on considère ces passages en regard de la quatrième bucolique de Virgile, on constate que presque tous les dieux cités par Scaliger apparaissent soit dans cette bucolique (Lucine, les Parques, Apollon, Jupiter), soit dans sa tradition de commentaires (Edusa, Potina et le Génie). Peut-être est-il dès lors possible de lire, dans l'énumération de dieux que propose Scaliger, une mise en évidence de la diversité de registre qui caractérise ce poème de Virgile, une bucolique qui monte par endroits jusqu'à l'héroïque, et redescend à d'autres endroits vers un registre inférieur³⁷, plus typique de l'ode ou du poème en hendécasyllabes.

La deuxième poétique que je propose d'envisager ici est celle du jésuite italien Alessandro Donati (Sienne 1584 – Rome 1640), professeur de rhétorique au Collège Romain sous les pontificats de Grégoire XV et d'Urbain VIII). Intitulée *De Arte poetica*, cette poétique en trois livres fut publiée pour la première fois à Rome en 1631³⁸. Donati y consacre lui aussi (ce qui est relativement rare) un chapitre entier au genre généthliaque (livre III, chapitre 13)³⁹. Donati, sans suivre servilement Scaliger, annonce qu'il tirera directement ses préceptes des modèles antiques du genre, et en premier lieu de la quatrième bucolique de Virgile⁴⁰ (un second modèle envisagé plus brièvement étant le *Genethliacon Lucani* de Stace). Notons qu'un peu plus haut, dans son chapitre sur la bucolique (livre III, chapitre 11), Donati signalait le dépassement générique opéré par Virgile dans ce poème, qui est une bucolique « sublime » et « transférée des chevriers aux princes »⁴¹.

Il est intéressant de relever les passages de la quatrième églogue sur lesquels Donati s'attarde pour esquisser un plan type du généthliaque. Le poète commencera, dit Donati, par annoncer « qu'il chantera quelque chose de grand » (*magnum aliquid cantaturum*, cf. Virgile, *B.*, IV, 1 : *paula maiora canamus*). Il invoquera les « dieux protecteurs et sauveurs » (*praesides sospitesque Deos* – sans doute en écho au vers 10 de Virgile, avec l'interpellation à Lucine ; mais Donati parle au pluriel et son expression peut rappeler les dieux protecteurs de la petite enfance cités par Ange Politien et Scaliger). Après des considérations sur l'avenir de l'enfant (à qui l'on souhaite d'égaliser ses ancêtres, *fore infantem maioribus parem*), le temps de la naissance, les éventuels prodiges, et l'éloge des parents et ancêtres, le poète, poursuit Donati, « s'adressera avec douceur à l'enfant, le convainquant d'accepter les cadeaux que tous lui apportent de leur propre mouvement » (*tum puerum blande alloquetur, suadens ut capiat*

³⁷ Scaliger cite par ailleurs (livre 4, chapitre 10 = 1561, p. 185) les vers 18-20 de la quatrième bucolique (*At tibi prima, puer...*) comme exemple de la « mollesse » ou « tendresse » de style (*molle* en latin).

³⁸ La poétique de Donati a encore été relativement peu étudiée, alors que son importance culturelle est probablement élevée (elle s'inscrit dans un moment particulièrement fécond et influent de la vie intellectuelle du Collegio Romano, sous le mécénat des Barberini, et elle a connu de nombreuses rééditions : Cologne 1633, Milan 1658, Bologne 1659, Venise 1684 et Parme 1708). Ce sont surtout les chapitres de Donati sur le théâtre qui ont attiré l'attention de la critique : voir M. MURATA, 1984 ; B. BAUER, 1994, p. 213-215 ; B. FILIPPI, 2003 ; B. FILIPPI, 2006 ; B. FILIPPI, 2008 ; B. HOXBY, 2016 ; R. ZELLER, 2002. Sur la vision de la fureur poétique proposée par Donati, voir A. SMEESTERS, 2020.

³⁹ Sur ce chapitre, voir A. SMEESTERS, 2011a, p. 31-33.

⁴⁰ Donati, 1631, p. 332 : *Hoc Virgilius suo exemplo sic scribendum praecipit in Genethliaco Salonini : ab ipsis enim poematis expressa praecepta deinceps tradam.* (« Voici la façon dont Virgile prescrit par l'exemple d'écrire ce genre de poème, dans son Généthliaque de Saloninus : dans ce qui suit, je livrerai en effet des préceptes tirés des poèmes eux-mêmes »).

⁴¹ *Ibid.*, p. 327 : *Virgilius a caprariis eglogam ad principes transtulit. Nam Pollionis filio sublime Genethliacum acceptis a Sibylla uersibus cecinit.*

munera quae ultro ab omnibus deferuntur). Donati pense sans doute ici aux vers 18-23 de Virgile, où l'on retrouve le vocatif *puer*, le mot *minuscula* et l'adjectif *blandus* : mais plus rien dans son précepte ne rappelle que les cadeaux dont il était question chez Virgile étaient ceux d'une nature spontanément généreuse (plantes, fleurs, lait de chèvre) : Donati adapte ainsi le propos aux circonstances sociales entourant les naissances de son temps. Par ailleurs, il n'est sans doute pas anodin que les mots repris par Donati (*blandus* > *blande*, *minuscula* > *munera*) correspondent à deux de ceux que Servius soulignait dans son commentaire comme bien adaptés au jeune âge de l'enfant célébré. La suite de la phrase est plus intéressante encore, car elle synthétise parfaitement les trois exigences de convenance que nous avons soulignées jusqu'ici :

Et describenda quae tum minusculam aetatem, tum genus carminis (heroicis, an lyrici, an elegi), tum patris (sapiens, an bellatoris) officia deceant.

Et on pourra décrire des choses qui conviennent tantôt à un âge très tendre, tantôt au genre de poème (selon qu'il est héroïque, ou lyrique, ou élégiaque), tantôt aux fonctions du père (selon qu'il est un savant ou un guerrier).

Donati résume ensuite en une phrase la partie imposante de la bucolique virgilienne consacrée à l'annonce détaillée de l'avenir de l'enfant, sanctionnée par la prophétie des Parques : « On ajoute ensuite une prédiction de l'avenir, confirmée, si l'on veut, par le témoignage de quelque Dieu » (*Attexitur deinde praesagium futurorum, Diui, si libet alicuius testimonio roboratum*). Donati précise également à cet endroit qu'il s'agira de prédire de grandes choses (*magna*) au sujet de l'enfant, mais « de manière apte et convenable » (*apte tamen et decore*), insistant donc une fois encore sur l'exigence de convenance. Son résumé programmatique de la bucolique virgilienne se termine par ce dernier précepte : « le poète ramène enfin le discours à l'enfant, en lui offrant ses futurs volumes de poèmes, même s'ils ne seront pas à la mesure de sa vertu et de sa gloire » (*ad quem [= puerum] postremo reuertitur oratio, oblati a poeta futuris carminum uoluminibus, tametsi non aequis eius uirtuti et gloriae*) ; Donati s'arrête donc au vers 59 et ne s'attarde pas sur le sourire des ultimes vers de l'églogue.

En conclusion, nous retrouvons plus ou moins explicitement, chez Scaliger comme chez Donati, une série d'éléments étroitement liés entre eux et qui semblent fermement associés au genre généthliaque dans la tradition humaniste : la prégnance du modèle virgilien ; la triple exigence de convenance (par rapport au genre ou au mètre, par rapport au statut de la famille et par rapport au jeune âge de l'enfant) ; l'invocation d'une panoplie de dieux allant des grands dieux olympiens aux divinités mineures de la naissance, en passant par les divinités du destin ; et de façon plus générale, le mélange d'un registre élevé (hauts faits, louanges, prophéties) et d'un registre bas et câlin (*blandus*), dont la description par les poéticiens entraîne l'usage de diminutifs (*amoeniuscula* chez Scaliger, *minuscula* chez Donati).

Un exemple poétique néo-latin : l'élégie de Rycquius

Comme je l'ai déjà dit plus haut, la production généthliaque néo-latine est multiforme, chaque poète suivant son propre sens du *debet* et de l'*aptum* en fonction de la circonstance

célébrée. Dès que le père de l'enfant (qui est souvent le premier destinataire du poème) est un homme d'un statut remarquable (prince, homme de guerre, homme d'Église, intellectuel renommé...), c'est la tonalité panégyrique qui prend le dessus, avec son cortège de louanges, de prophéties (qui peuvent n'être que le miroir des hauts faits des parents) et de grands dieux. Mais le genre choisi apporte aussi sa propre tonalité (les épigrammes par exemple se permettent volontiers de badiner voire d'ironiser) et le bébé qui est au centre du poème peut justifier des mentions (souvent brèves et fugitives) des petites choses qui remplissent sa jeune vie (lait, berceau, premiers sourires...), ou encore la présence plus ou moins visible de formes diminutives. Les divinités mineures de l'enfance, qui exigent du poète comme du lecteur une érudition poussée, ne semblent par contre présentes qu'exceptionnellement⁴².

L'élégie sur laquelle je voudrais conclure cet article⁴³ est remarquable car elle constitue un parfait exemple de la manière dont un poète peut négocier et naviguer entre les trois exigences de convenance exposées ci-dessus. Il s'agit d'une élégie de Iustus Rycquius⁴⁴ (Gand 1587 – Bologne 1627)⁴⁵, un humaniste dont la vie se partagea entre les anciens Pays-Bas (où il grandit et fit ses études, notamment de philosophie et de droit à Douai ; il devint plus tard chanoine à Furnes et à Gand) et l'Italie (où il réalisa deux longs séjours, l'un (1606-1612) comme bibliothécaire, secrétaire et précepteur au service du comte Luigi Sarego, gouverneur pontifical de Pérouse ; le second (1624-1627), comme bibliothécaire et panégyriste des membres défunts de l'*Accademia dei Lincei* à Rome puis, juste avant sa mort prématurée, comme professeur d'éloquence et d'histoire à l'université de Bologne ; dès avant son second départ, son étude archéologique sur le Capitole (1617) lui avait valu le titre honorifique de citoyen romain).

Le poème qui nous occupe est paru au sein du recueil de *Praeludia Poetica*⁴⁶ que Rycquius fit paraître en 1606 (à l'âge de 19 ans) à Douai, où il était alors étudiant. Il s'agit d'une élégie de 34 vers, intitulée *In Guilielmum et Hadrianum Bettios, illustris D. D'Angreau, et nobilis heroinae Mariae De Berges filios. Elegeia IV* (« En l'honneur de Guillaume et d'Adrien Bette, fils de l'illustre seigneur d'Angreau et de la noble héroïne Marie de Berghes. Quatrième élégie »)⁴⁷. Si le poème ne se présente pas explicitement comme un généthliaque, les enfants auxquels le poète s'adresse (deux frères, peut-être mais pas forcément jumeaux) sont visiblement en bas âge.

Dès le premier vers, avec la finale *incrementum*, Rycquius se place résolument à la suite de la quatrième bucolique de Virgile⁴⁸. Si l'élégie commence sur une note de grandeur, assimilant les enfants à une progéniture des dieux et du ciel (*dium genus, incrementum aetheris*) puis à des étoiles (*sidera bina*), dès le second distique la tonalité dominante est celle de la

⁴² Voir un exemple dans A. SMEESTERS, 2015, p. 344.

⁴³ Le texte de cette élégie se trouve en annexe de l'article.

⁴⁴ On rencontre diverses formes latines de son nom, notamment : Ryckius, Rickius, Richius, Riquius. Le nom serait une latinisation de Josse de Rijcke ou Josse Rycke ; en italien, Giusto Ricchio.

⁴⁵ Sur cet auteur, voir : R. VAN DEN BERGHE, 1880-1881 ; G. GABRIELI, 1933 ; G. GABRIELI, 1941 ; M. LAUREYS, 2003 ; D. SACRE, 2004a ; D. SACRE, 2004b.

⁴⁶ Rycquius, 1606.

⁴⁷ Sur ce poème, voir aussi : A. SMEESTERS, 2011b, p. 402-408.

⁴⁸ La référence était bien connue et souvent exploitée : Scaliger (1561, 309 = livre 6, chapitre 4) remarque ainsi, à propos des poètes de son temps : *Quoties legis 'macte', apud quot illorum uersuum illum 'magnum decus addite diuis' et 'magnum Iouis incrementum' ?* » (« Combien de fois ne lit-on pas 'macte', dans combien de leurs vers ne trouve-t-on pas 'magnum decus addite diuis' et 'magnum Iouis incrementum' ? »).

douceur et de l'amour (le premier mot du vers 3 est *dulce*, le dernier *amores*), mieux en phase avec la *blanditia* généralement associée au genre élégiaque. Le motif du sourire (celui des enfants, celui que l'on fait aux enfants), clairement inspiré de Virgile, court du vers 7 au vers 12, habilement introduit par la mention, au dernier mot du vers 6, des lèvres des deux garçons, que le poète souhaite abreuver de la rosée des Muses. Rycquius énumère ensuite les dieux qui ont gratifié ces enfants de leur sourire (v. 7-10) : Apollon Délien, Charis, les Muses, Vénus, Junon Lucine, et même la Parque Clotho, elle dont pourtant la quenouille est « inapte à tout sourire » (*nullis risibus apta*). Dans l'attitude prêtée aux dieux, c'est donc l'*aptum* par rapport aux destinataires enfantins qui l'emporte sur la convenance par rapport à leurs propres caractères traditionnels : la *blanditia* (celle de l'enfance comme celle de l'élégie) semble contaminer les divinités, y compris héroïques, convoquées autour du berceau. Au vers 11, Rycquius invite les bambins à sourire en retour à leurs parents, dans une imitation flagrante de la bucolique virgilienne. Il enchaîne ensuite avec d'autres actions enfantines, encourageant les frères à se pendre au cou de leur père, à embrasser leur mère sur les joues, à adresser à leur nourrice « de petits mots tout bégayants » (*blaesula uerbula* : on notera les deux diminutifs) dont le caractère peu compréhensible n'ôte rien à leur charme. On se rapproche ici de l'ambiance des célèbres berceuses latines (*Naeniae*) du poète néo-latin italien Giovanni Pontano⁴⁹.

Mais le vers 17, à l'exact milieu du poème, marque une rupture avec cette tonalité câline : les petits riens (*tantilla*) qui conviennent (*decent*) à de petits enfants (*paruos*) laissent place aux grandes choses (*maiora*) qui conviendront (*decebunt*) aux garçons quand ils auront grandi. La notion de convenance ne saurait être davantage mise en évidence : le verbe *decet* est répété deux fois, juste avant la césure puis à la fin du vers. Deux destins possibles sont proposés aux garçons, tous deux glorieux, et inspirés du parcours de deux figures masculines marquantes de leur ascendance : d'une part leur père, d'autre part leur oncle maternel (il s'agit sans doute de l'archevêque de Cambrai Guillaume de Berghes⁵⁰), illustrant respectivement la carrière militaire et la carrière civile (en particulier ecclésiastique). En arrière-plan du *pater* et de l'*auunculus* du vers 23 transparaissent par ailleurs deux autres figures virgiliennes, Énée et Hector proposés en modèle au jeune Ascagne (Verg., *En.*, XII, 440 : *et pater Aeneas et auunculus excitet Hector*). Au vers 31 apparaît le terme *dignus*, qui marque en l'occurrence la convenance de l'avenir des enfants par rapport aux modèles familiaux.

Au final, Rycquius semble avoir adapté avec souplesse et talent le modèle virgilien, et avoir parfaitement appliqué, un quart de siècle avant qu'il ne les publie, les préceptes de Donati : décrire ce qui convient à l'âge très tendre des enfants célébrés, au genre de poème pratiqué (dans son cas, l'élégie), mais aussi aux fonctions (guerrières, civiles, ecclésiastiques) du père et des autres hommes adultes qui constituent à la fois les modèles proposés aux enfants et les premiers lecteurs attendus du poème généthliaque.

⁴⁹ Sur le style de ces berceuses, voir A. SMEESTERS, 2005, spécialement p. 162-163 sur l'usage des diminutifs et du *sermo blandus*.

⁵⁰ Je ne reviens pas ici sur les problèmes d'identification des personnages du poème, que j'ai eu l'occasion de traiter dans : A. SMEESTERS, 2011b, p. 403-404.

Annexe : poème de Iustus Rycquius

In Guilielmum et Hadrianum Bettios, illustris D. D'Angreau, et nobilis heroinae Mariae De Berges filios. Elegeia IV.

Illustres pueri, dium genus, incrementum Aetheris, in Flandro sidera bina solo, Dulce decus matris, spes patris, auunculi amores, Quem colit augusta Samarobrina mitra,	1
Dulce mihi est uestris Helicon adefundere cunis Paruaque Castalio rore rigare labra, Labra e Thymbraeo quis risit colle benignus Delius, et posita ueste decora Charis, Quis Musae, facilisque Venus, Lucinaque Iuno, Et Clothus nullis risibus apta colus.	5
Tu quoque risuros risu cognosse parentes E tenero suboles Bettia disce sinu ; Parua patris magni plausuro sarcina collo Pendere, et matris basia ferre genis ; Blaesula nutrici, uixque intellecta sonare Verbula, delitiis non caritura suis.	10
Sed paruos tantilla decent ; maiora decebunt Saepe nouos soles dum rota uorsa dabit, Seu praetextatis adolentia pectora bullis Intumeant, sumpta seu noua membra toga, Siue sub hibernis iuuenescens pelibus aetas Forsan ad armatum suaserit ire sagum.	15
Tunc pater illustris, tum grandis auunculus altos Dent animos, celebrem praeniteantque facem. Haec iuuenes Cynosura manet spectanda, sequenda, Siue domi lubeat degere, siue foris.	20
Seu pacis studium, seu bellicus auferat ardor Diuersos, geminae stella stat ista rati. Sic uos antistes caros aliquando nepotes, Sic natos laetus dixerit esse pater.	25
Sic uos Bettiadum dignos stirps noscet alumnos, Iactabitque suum Berga propago genus : Illa in Pleumosa dudum celeberrima terra, Haec praelustre tuum, terra Brabanta, decus.	30
Illustres enfants, descendance des dieux, progéniture Du ciel, double étoile sur le sol flamand ; Douce fierté de votre mère, espoir de votre père, amours de cet oncle Que Samarobrine honore de l'auguste mitre :	1
Il m'est doux de répandre l'Hélicon sur vos berceaux Et d'humecter vos petites lèvres de la rosée de Castalie – Ces lèvres à qui ont souri bienveillamment, de la colline de Thymbrée, Le dieu de Délos et la gracieuse Charis au corps dévêtu ; À qui ont souri les Muses, l'aimable Vénus et Junon Lucine,	5

Ainsi que la quenouille de Clotho, étrangère à tous rires. 10
 Toi aussi, descendance des Bette, apprends, depuis le tendre sein,
 À reconnaître en souriant tes parents qui te souriront ;
 Apprends à te suspendre, menu fardeau, au cou de ton immense père
 Qui applaudira, à poser des baisers sur les joues de ta mère,
 À adresser à ta nourrice de petits mots balbutiants et à peine compris, 15
 Mais qui ne manqueront pas de charmes.
 Ces petits riens conviennent aux enfants ; de plus grandes vous conviendront
 Lorsque la roue qui tourne vous aura apporté souvent des soleils nouveaux,
 Soit que vos poitrines grandissantes se gonflent sous la bulle et la prétexte
 Ou vos jeunes membres sous la toge virile, 20
 Soit que votre adolescence passée sous les tentes des quartiers d'hiver
 Vous ait d'aventure convaincus de prendre les armes et l'habit militaire.
 Qu'alors votre illustre père, qu'alors votre glorieux oncle vous donnent
 De hautes ambitions et qu'ils vous précèdent d'un flambeau éclatant.
 Jeunes gens, cette Petite Ourse vous attend, digne d'être admirée et suivie, 25
 Qu'il vous plaise de vivre dans votre pays ou à l'étranger.
 Que vous entraîne l'amour de la paix ou l'ardeur guerrière, chacun
 Dans sa direction, cette étoile-là reste un repère stable pour votre double navire.
 Ainsi le Prêlat pourra un jour dire avec joie que vous êtes ses neveux,
 Et votre père que vous êtes ses fils. 30
 Ainsi la lignée des Bette reconnaîtra en vous de dignes descendants,
 Et la famille de Berghes vantera la valeur de sa race :
 L'une est depuis quelque temps très célèbre dans la terre pleumosienne,
 L'autre est pour toi une gloire très illustre, ô terre du Brabant.

Bibliographie

Textes

[ANONYME] (1516), *Bucolica Vergiliana docte et familiariter exposita a Seruio, Donato, Mancinello et Probo nuper addito, cum adnotationibus Beroaldinis et ab Augustino Datho, ab Domitio Calderino atque ab Iodoco Badio Ascensio*, Paris, Jean Petit.

[ANONYME] (1529), *Opera Virgiliana cum decem commentis docte et familiariter exposita*, Lyon, Jean Crespin.

BADE, Josse (1503), *De arte poetica libellus*, Paris, D. Roce.

DONATI, Alessandro (1631), *De arte poetica libri tres*, Rome, G. Facciotto.

GORRAEUS, Richardus, éd. (1554), *P. Virg. Maronis Bucolica, cum commentariis*, Lyon, Rouillius.

LA CERDA, Ioannes Ludovicus de, éd. (1608), *P. Virgilit Maronis Bucolica et Georgica argumentis, explicationibus et notis illustrata*, Francfort, Palthenius.

MAROT et LE BLANC (trad.) (1555), *Les eglogues de Virgile, traduites en carme françois, la première par Clement Marot, et les neuf autres par M. Richard le Blanc*, Paris : L'Angelier.

P. MÉLANCHTON et E. HESSE (éd.) (1544), *Vergilius, Ph. M. scholiis et Eobani Hessi annotationibus ut breuissimis, ita doctissimis, ubique exactissime adornatus*, Anvers, Hillenius.

POLITIEN, Ange (1533), *Opera, quorum primus hic tomus complectitur Epistolarum libros XII, Miscellaneorum centuriam I*, Lyon, Sébastien Gryphius.

RHODIGINUS, Ludovicus Coelius (1517), *Lectioinum antiquarum libri XVI*, Bâle, Froben.

RYCQUIUS, Iustus (1606), *Praeludia Poetica : Odae, Elegeiae, Funera, Anagrammata, Epigrammata, Corollarium*, Douai, Boscardus.

SCALIGER, Iulius Caesar (1561), *Poetices libri septem, ad Syluium filium*, Lyon, Vincentius.

VALENS GUELLIUS, Germanus, éd. (1575), *P. Virgilius Maro et in eum commentationes et paralipomena*, Anvers, Plantin.

Études

Cl. BALAVOINE et P. LAURENS (éd.) (1986), *La Statue et l'Empreinte : La Poétique de Scaliger*, Paris, Vrin.

- B. BAUER (1994), « Multimediales Theater », in PLETT, H.F. (éd.), *Renaissance-Poetik / Renaissance Poetics*, Berlin, De Gruyter, p. 197-238.
- L. DEITZ *et al.* (éd.) (1994-2011), *Poetices libri septem. Sieben Bücher über die Dichtkunst*, Stuttgart, Frommann-Holzboog.
- L. DEITZ (2001), « L'exemple des *Poetices libri septem* de Jules-Cesar Scaliger. 1. L'usage de l'intertextualité dans la composition d'un traité de poétique », in GALAND-HALLYN, P. et HALLYN, F. (éd.), *Poétiques de la Renaissance*, Genève, Droz, p. 470-484.
- B. FILIPPI (2003), « La vision des affects dans le théâtre jésuite de Rome », in TAPIÉ, A. (éd.), *Baroque vision jésuite. Du Tintoret à Rubens*, Paris, Somogy, p. 73-77.
- B. FILIPPI (2006), « The Orator's Performance: gesture, word and image in theatre at the Collegio Romano », in O'MALLEY, J. *et al.* (éd.), *The Jesuits II : Cultures, Sciences and the Arts, 1540-1773*, Toronto, University of Toronto Press, p. 512-529.
- B. FILIPPI (2008), « La mise en vision dans le théâtre jésuite à Rome », in PIÉJUS, A. (éd.), *Plaire et instruire : le spectacle dans les collèges de l'Ancien Régime*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 71-83.
- G. GABRIELI (1933), « Bibliografia Lincea. III. Giusto Ricchio Belga : I suoi scritti editi ed inediti », *Rendiconti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei*, ser. VI, vol. IX, p. 142-185.
- G. GABRIELI (1941), « Ancora di Josse Rycke (Giusto Ricchio) Panegirista o Encomiatore Ufficiale dei Lincei defunti nella prima Accademia », *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome XXI*, p. 71-83.
- B. HOXBY (2016), « The Baroque Tragedy of the Roman Jesuits: Flavia and Beyond », in SMITH, N. et BLOEMENDAL, J. (éd.), *Politics and Aesthetics in European Baroque and Classicist Tragedy*, Leiden-Boston, Brill, p. 182-217.
- M. LAUREYS (2003), « A Newly Discovered Poem of Justus Rycquius », in DEFOSSE, P. (éd.), *Hommages à Carl Deroux. V. Christianisme et Moyen Âge, Néo-latin et survivance de la latinité*, Bruxelles, Latomus, p. 453-465.
- V. LEROUX et E. SÉRIS (2018), *Théories poétiques néo-latines*, Genève, Droz.
- V. LEROUX (2018), « Le Virgilianisme à la Renaissance : l'exemple des Poétiques néo-latines », in HAQUETTE, J.-L. et UELTSCHI, K. (éd.), *Les Métamorphoses de Virgile : réception de la figure de l'auctor (Antiquité, Moyen Age, Temps modernes)*, Paris, Champion, p. 133-147.
- W.M. LINDSAY (éd.) (1964), *Nonius Marcellus. De compendiosa doctrina*, vol. I, Bibliotheca Teubneriana, Hildesheim, Olms.

- D. MARSH (2004), « Julius Caesar Scaliger's *Poetics* », *Journal of the History of Ideas* 65, 4, p. 667-676.
- M. MURATA (1984), « Classical Tragedy in the History of Early Opera in Rome », *Early Music History* 4, p. 101-134.
- S. OTTAVIANO (2011), « Servius chez Ange Politien », in BOUQUET, M. et MÉNIEL, B. (éd.), *Servius et sa réception de l'Antiquité à la Renaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 507-537.
- S. OTTAVIANO et G.B. CONTE (éd.) (2013), *P. Vergilius Maro. Bucolica. Georgica*, Bibliotheca Teubneriana, Berlin, de Gruyter.
- S. OTTAVIANO (2016), « A singular smile: Note on Virgil, *Eclogue* 4. 62-63 with an Appendix on Syntax », *Hermes* 144, 4, p. 497-511.
- L. PERNOT (2000), *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Librairie générale française.
- M. RAT (trad.) (1967), *Virgile. Les Bucoliques et les Géorgiques*, Paris, Garnier.
- D. SACRÉ (2004a), « Une lettre inconnue à P.P. Rubens dans la première centurie de lettres de Justus Rycquius (1610) », in DE SCHEPPER, M. et al. (éd.), *La Passion des livres. Rubens et sa bibliothèque*, Anvers, Stad Antwerpen, p. 27-29.
- D. SACRÉ (2004b), « Grotiana : Iohannes Havraeus, Iohannes Hemelarius, Iustus Rycquius, and Hugo Grotius », *Humanistica Lovaniensia* 53, p. 371-379.
- A. SMEESTERS (2005), « Les berceuses latines de G.G. Pontano (1429-1503) », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 83, p. 149-166.
- A. SMEESTERS (2011a), *Aux rives de la lumière : la poésie de la naissance chez les auteurs néo-latins des anciens Pays-Bas entre la fin du XV^e siècle et le milieu du XVII^e siècle*, Supplementa Humanistica Lovaniensia, Leuven, Leuven University Press.
- A. SMEESTERS (2011b), « Amour conjugal et paternité chez Rycquius, Scholirius et Bultelius », in GALAND, P. et NASSICHUK, J. (éd.), *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, Genève, Droz, p. 401-426.
- A. SMEESTERS (2015), « Le généthliaque selon les Scaliger, père et fils », *Eidolon* 112, p. 333-349.
- A. SMEESTERS (2020), « La version émotive et imaginative de la fureur poétique (Italie-France, 1550-1650) », *Littératures classiques* 102, 2, p. 19-32.
- G. THILO (éd.) (1961), *Servius grammaticus, Qui feruntur in Vergilii Bucolica et Georgica commentarii*, vol. III.1, Hildesheim, Olms.

H. USENER et L. RADERMACHER (éd.) (1965), *Dionysius Halicarnaseus. Quae exstant*, vol. VI, Bibliotheca Teubneriana, Stuttgart, Teubner.

R. VAN DEN BERGHE (1880-1881), « Justus Rycquius », *Messenger des sciences historiques*, 1880, p. 12-32, 189-208 ; 1881, p. 160-165, 457-477.

R. ZELLER (2002), « Der Diskurs über die Poetik des Aristoteles in deutschen und lateinischen Poetiken des 17. Jahrhunderts », *Études Germaniques*, 57, 1, p. 15-33.